



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 mars 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 20 Mars 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 Mars 2000

**Aménagement de l'Ilot Saint-Vaize. Vente par la Ville à la S.A. D'H.L.M.  
des Deux-Sèvres d'une partie du bâtiment sis 17 rue Jean Migault**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M.  
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M.  
Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard  
NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie  
COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine  
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre  
GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.  
Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile  
MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200142

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2000**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Aménagement de l'Ilot Saint-Vaize. Vente par la Ville à la S.A.  
D'H.L.M. des Deux-Sèvres d'une partie du bâtiment sis 17 rue  
Jean Migault**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Il est rappelé pour mémoire que lors de sa séance du 25 Juin 1999, le Conseil Municipal a décidé de vendre à la S.A. d'H.L.M., dans le cadre de l'aménagement de l'îlot Saint-Vaize, une partie des immeubles appartenant à la Ville dans le but de voir réaliser par la S.A. la construction d'une cinquantaine de logements sociaux, la Ville réalisant quant à elle un garage public souterrain et un espace public piétonnier.

Il était prévu que l'accès au parking se réaliserait en démolissant la totalité de l'immeuble sis 17 rue Jean Migault (BX n° 269). Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, consulté sur le projet par l'architecte de la S.A. d'H.L.M., a émis le souhait que soit conservée la continuité du bâti de cette rue, c'est-à-dire que ne soit pas démolie dans son intégralité l'immeuble visé. Seul le rez-de-chaussée sera percé, permettant l'accès au futur parking.

L'immeuble concerné comprenant, outre le rez-de-chaussée, deux étages, il s'avère possible d'y aménager des logements.

Après négociations avec la S.A. d'H.L.M., celle-ci accepte d'acquérir à la Ville la partie supérieure du bâtiment (les deux étages) pour y réaliser du logement social, la Ville conservant le rez-de-chaussée.

L'acquisition à la Ville par la S.A. d'H.L.M. se ferait au prix de 230.000 F (conforme à l'avis du Domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- vendre à la S.A. d'H.L.M. la partie d'immeuble BX n° 269 aux conditions décrites ci-dessus ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les documents y afférents, les frais et droits étant supportés par l'acquéreur.

Cette vente s'inscrit dans l'opération d'aménagement de l'îlot Saint-Vaize ayant donné lieu au compromis de vente signé entre le Représentant de la S.A. d'H.L.M et Monsieur Le Maire de NIORT, en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 25 Juin 1999. Elle sera incorporée à l'acte de vente définitif qui sera reçu par Maître CAZENAVE.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)